







### 22 eme rencontre des intercommunalités iséroises

Notre résilience face aux risques / mieux connaître le risque pour mieux agir

La nouvelle réglementation, ce qui change Sauvegarde des populations, le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) un appui pour préparer la solidarité et à l'entraide intercommunale

Culture du risque, sauvegarde des populations, solidarité et entraide :

- Informer les populations pour mieux prévenir
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Quelle démarche au niveau local pour une gestion interservices des situations critiques ?

François GIANNOCCARO Directeur de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Mardi 18 juin 2024 - NOYAREY



UNE OPÉRATION SOUTENUE ET PORTÉE PAR







## L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

## Des actions à vivre au service des territoires

## **320** collectivités membres de l'IRMa

#### Le centre de ressources :

+ de **4 000** références spécialisées

Chaque année, 1 800 000 visiteurs uniques et 15 000 000 pages consultées sur nos sites

## 43 000 abonnés et followers

**300** participants en moyenne sur nos journées nationales

#### DES PUBLICATIONS, DES PÉRIODIQUES, DES SITES INTERNET DÉDIÉS :















#### DES PARCOURS DE FORMATION, DES ATELIERS, DES ENTRAÎNEMENTS ET EXERCICES :











#### DES JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES, DES MATINALES ET LE RESILIENCE TOUR









Depuis 2018,
396 formations pour 6351 personnes
323 entrainements et exercices pour 5181 participants



#### JOURNEE TECHNIQUE NATIONALE DE L'IRMa:



## reportée au Mardi 17 décembre 2024 de 09h00 à 17h00



### Un remerciement aux 500 INSCRITS Réitérez vos inscriptions dès à présent!

A vos agendas en présentiel et en visioconférence













Jean-Louis Reynaud, président du SIAGA AG de l'IRMa du 13 juin 2024





















## LES PARCOURS TERRITORIAUX DE LA RESILIENCE

Contribution à l'atelier : Notre résilience face aux risques Mieux connaître le risque pour mieux agir

UNE OPÉRATION SOUTENUE ET PORTÉE PAR















### LES PARCOURS TERRITORIAUX DE LA RESILIENCE

Contribution à la table ronde :
LES ÉLUS FACE À LA
CATASTROPHE :
POUR UNE LOIRE +
RÉSILIENTE
12 juin 2024, Savigneux
200 élus réunis

UNE OPÉRATION SOUTENUE ET PORTÉE PAR





# Synthèse des Inondations d'Octobre 2015 à Biot Tragédie et Responsabilité

- Inondations meurtrières à Biot en 2015 : Trois résidents d'un EHPAD périssent, piégés par la montée des eaux
- Procès du maire de Biot : Accusé d'homicide involontaire et d'homicide involontaire pour négligence
- Manquements graves : En cascade des dysfonctionnements de mise en vigilance et d'alerte au niveau local, l'EHPAD n'avait pas anticipé et mis en place des dispositions de mise à l'abri pour faire face à des conditions météorologiques extrêmes

## Synthèse des Inondations d'Octobre 2015 à Biot Eléments clés du procès - Questions centrales du juge dans l'examen du dossier :

- Quelle connaissance du phénomène météo ? niveau d'alerte, messages d'avertissement, etc
- Quelle vulnérabilité de l'EHPAD ? niveau d'exposition aux inondations, caractéristiques du bâtiment, profil des résidents, plan d'urgence
- Quelle préparation à l'événement par la mairie et autres opérateurs ? mesures de prévention, planification, formation, moyens disponibles
- Quel suivi de la situation le 3 octobre pendant la situation critique ? surveillance des informations, communication, prise de décision
- Quelle gestion (interservices) de la crise ? alarme, évacuation, secours, communication aux familles.
- Quels rôles et responsabilités des acteurs ? EHPAD, secours, élus locaux, etc.
- Quelles règles et procédures opérationnelles en vigueur ? clarté des procédures planifiées et adéquation à la situation

## Synthèse des Inondations d'Octobre 2015 à Biot Verdict et implications

#### **Verdict:**

- Le maire reconnu coupable d'homicide involontaire et condamné à un an de prison avec sursis

#### Manquements reprochés au maire de BIOT par le juge :

- Absence de communication du nouvel organigramme aux autorités compétentes
- Non-recours aux outils de Météo-France pour le suivi de la crise
- Absence de coordination avec la commune d'Antibes
- Méconnaissance de son rôle de directeur des opérations de secours (DOS)
- Ignorance des seuils d'alerte
- Dysfonctionnement des sirènes d'alerte
- Absence de vigilance particulière par la police municipale sur l'EHPA

#### **Enseignements:**

- Responsabilité des élus locaux en matière de prévention des risques et de gestion des situations de crise.
- Importance d'une planification efficace de la sauvegarde, des secours et d'une coordination opérationnelle interservices pendant l'événement
- Nécessité d'une collaboration étroite entre tous les acteurs pour la sécurité publique

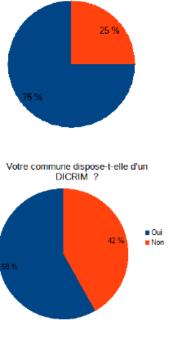
## Préambule : La gestion des risques majeurs : Responsabilités de la commune et du maire





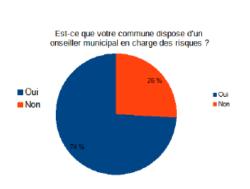
# Enquête 2024 auprès des collectivités – résultats des communes

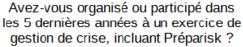
→ 328/512 communes ont répondu = 64 %

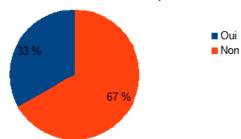


tre commune dispose-t-elle d'un Plan

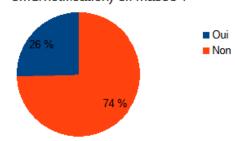
Communal de Sauvegarde (PCS) ?



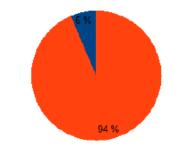


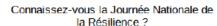


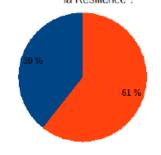
Votre commune dispose-t-elle d'un système d'appel téléphonique (ou SMS/notification) en masse ?



Disposez-vous d'une Réserve Communale d Sécurité Civile (RCSC) ?



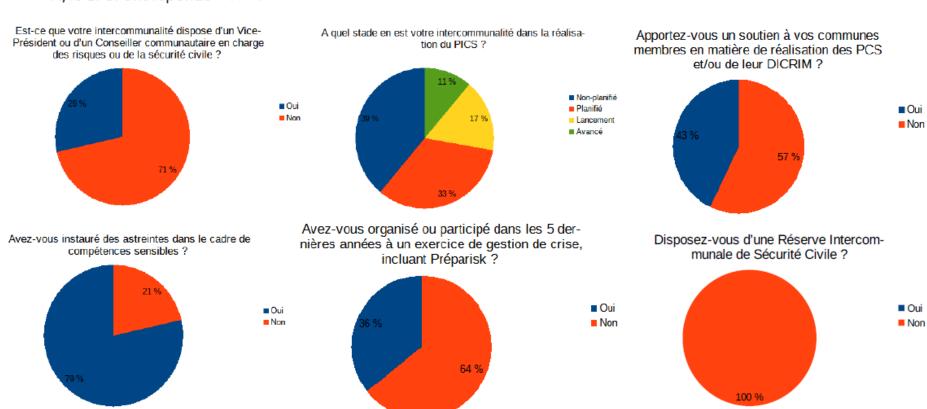






# Enquête 2024 auprès des collectivités – résultats des EPCI

#### → 14/18 EPCI ont répondu = 77 %



### La réglementation, ce qui change

Loi n°2021-1520 du **25 novembre 2021** visant à consolider notre modèle de sécurité civile et le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels. (LOI MATRAS) : articles L. 731-3 (PCS) et L. 731-4 (PICS) du code la sécurité intérieure.

- Le décret n°2022-907 du 20 juin 2022 relatif au plan communal et intercommunal de sauvegarde et modifiant le code de la sécurité intérieure articles R. 731-1 à R. 731-8 du code de la sécurité intérieure
- Le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours
- Le décret n° 2022-1532 du 8 décembre 2022 relatif aux modalités d'organisation des exercices des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde
- Décret n° 2023-881 du 15 septembre 2023 pris pour l'application de l'article L. 125-2 du code de l'environnement (Information préventive des populations)

LOI n° 2023-22 du 24 janvier 2023 (LOPMI) - Développer la culture du risque chez les citoyens, l'organisation chaque année d'une journée nationale obligatoire dédiée aux risques majeurs et aux gestes qui sauvent (JNR)

## La nouvelle réglementation, quelle portée au niveau opérationnel ?

#### Au niveau communal (Plan PCS)

#### 1. Au niveau de la planification et du management :

Un élu délégué à la sécurité civile

Mise en place, révisions et évaluation régulière des PCS

Au moins tous les 5 ans, un exercice de sécurité civile interservices, associant si possible la population

2. <u>Au niveau opérationnel (pouvoirs de police</u> préservés) :

Les capacités intercommunales placées pour emploi auprès des maires

La mobilisation des capacités communales relève de chaque maire détenteur de ses moyens ;

Articulation avec ORSEC et PICS.

#### Au niveau intercommunal (PICS)

#### 1. Au niveau de la planification et du management :

Un vice-président ou le conseiller communautaire délégué à la sécurité civile

Mise en place, révisions et évaluation régulière du PICS

Au moins **tous les 5 ans**, un exercice de sécurité civile interservices, associant si possible la population

#### En soutien aux communes :

Appui à la mise en place, révisions et évaluation régulière des PCS.

- 2. Au niveau opérationnel (l'EPCI en appui des communes) :
- La mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales ;
- Coordination de la mutualisation des capacités communales ;
- La continuité et le rétablissement des compétences ;
- Pour les communes n'ayant pas un PCS, coordination des communes et appui des moyens de l'EPCI;
- Articulation PICS PCS ORSEC.

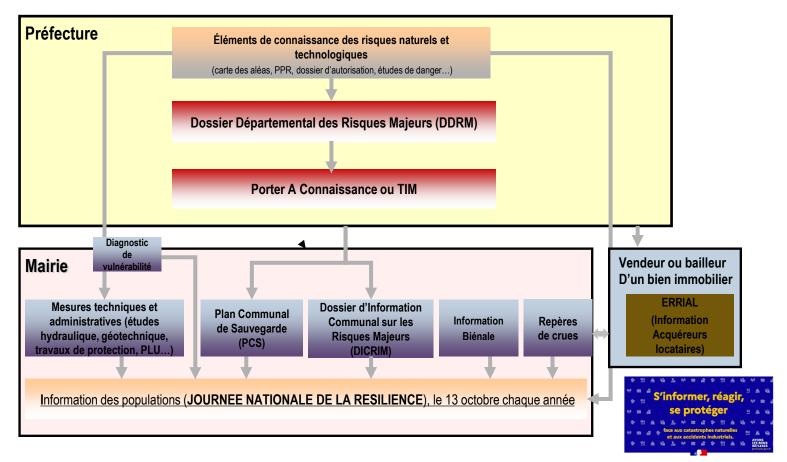








# Schéma réglementaire de l'information préventive des populations







## **RESILIENCE TOUR 2024,**



Proposez des actions pour la journée nationale de la résilience JNR et vivez notre tour de France de la résilience du 15 septembre au 15 décembre

#### LES GRANDS CHIFFRES DU RÉSILIENCE TOUR 2023 :

- Co-organisation: AFPCNT & IRMa
- 22 étapes (24 départements dont 3 DOM)
- 204 opérations (évènements)
- 10 partenaires nationaux
- 230 partenaires locaux
- 10 000 participants au total
- Un budget hors partenaires locaux de 431 000 €

#### **QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MENEES:**

- Villages-Forums pour les scolaires et jeunes publics
- Exercices et mises en situation collectives (exocrise)
- Formations et ateliers d'échanges
- Conférences
- Bus Info'Risques, visites guidées et sorties sur le terrain
- Pièces de théâtre (Oui mais si ça arrivait / Ecrit des Kiribati ...)
- Théatre-Forum (Accords Mineurs pour Risques Majeurs)

#### **UN OBJECTIF:**

Préparer les populations et les responsables locaux à faire face aux risques, renforcer leur pouvoir d'agir, développer leurs capacités d'adaptation pour être acteurs sur leur territoire.

#### 4 publics cibles:

- Elus locaux et agents des collectivités (la cible « fil rouge »)
- Grand public
- Jeunes, scolaires et communauté éducative
- Acteurs économiques, publics captifs et gestionnaires d'ERP







Les chiffres clés 2023 en Isère : 45 opérations (22 % du total) 51 partenaires 4 publics cibles 1000 participants inscrits

#### **LES PARTENAIRES NATIONAUX 2023**























## Loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile

- Les PCS sont maintenus et le cadre des PICS est précisé
- Les intercommunalités soutiennent les communes dans la mise en place, le maintien et l'évaluation opérationnelle des PCS
- Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) prépare la réponse aux situations de crise et organisent, au minimum :
  - La mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes ;
  - La mutualisation des capacités communales ;
  - La continuité et le rétablissement des compétences ou intérêts communautaires.

PICS obligatoire lorsqu'une commune membre à l'obligation de réaliser un PCS.

Le PICS ne se substitue plus aux PCS!

Le pouvoir de police incombe toujours au maire

## Sauvegarde des populations, solidarité et entraide, quelle démarche au niveau local ?



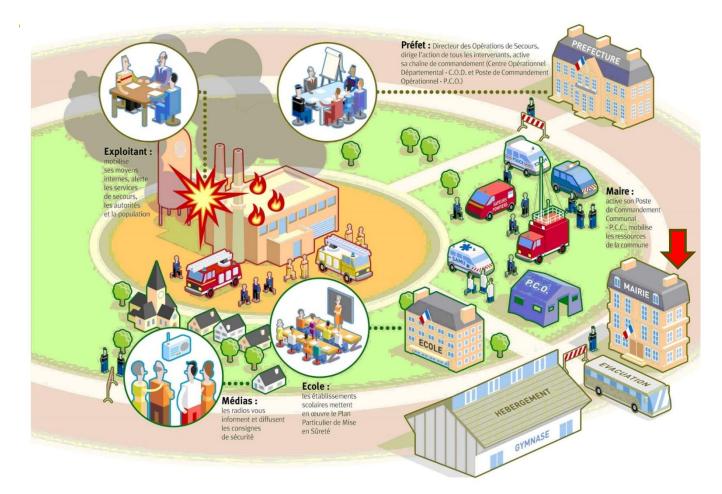








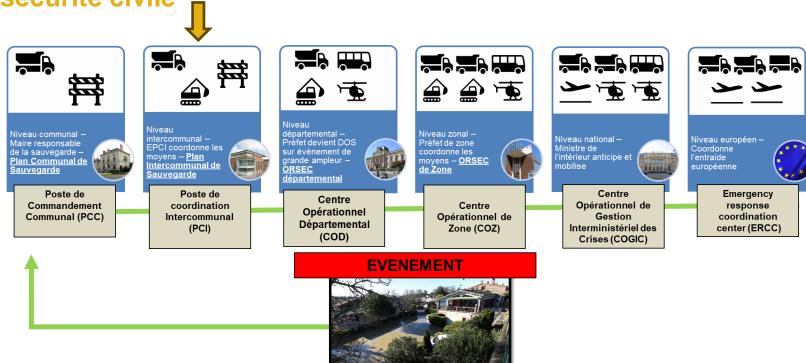
### Quelle chaine de direction opérationnelle des secours et de la sauvegarde ?





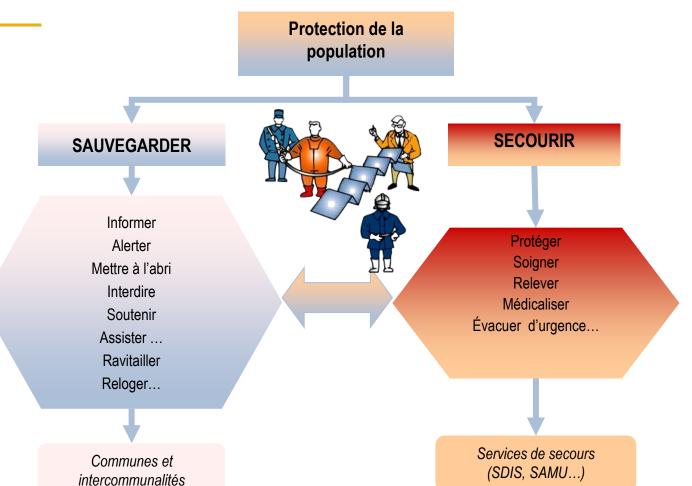
## Chaine de l'organisation opérationnelle de la sécurité civile

« *Implémentation* » de l'intercommunalité dans la réponse de sécurité civile \_





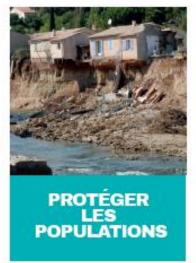
## La planification des secours et de la sauvegarde





## Les objectifs opérationnels du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)







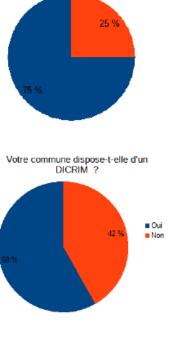






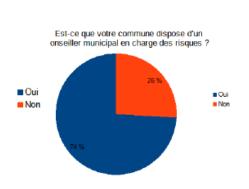
# Enquête 2024 auprès des collectivités – résultats des communes

→ 328/512 communes ont répondu = 64 %

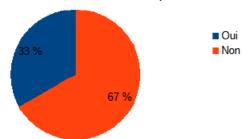


tre commune dispose-t-elle d'un Plan

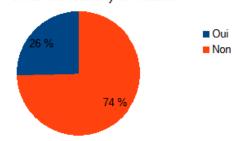
Communal de Sauvegarde (PCS) ?



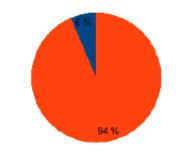
Avez-vous organisé ou participé dans les 5 dernières années à un exercice de gestion de crise, incluant Préparisk ?



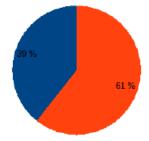
Votre commune dispose-t-elle d'un système d'appel téléphonique (ou SMS/notification) en masse ?



Disposez-vous d'une Réserve Communale d Sécurité Civile (RCSC) ?



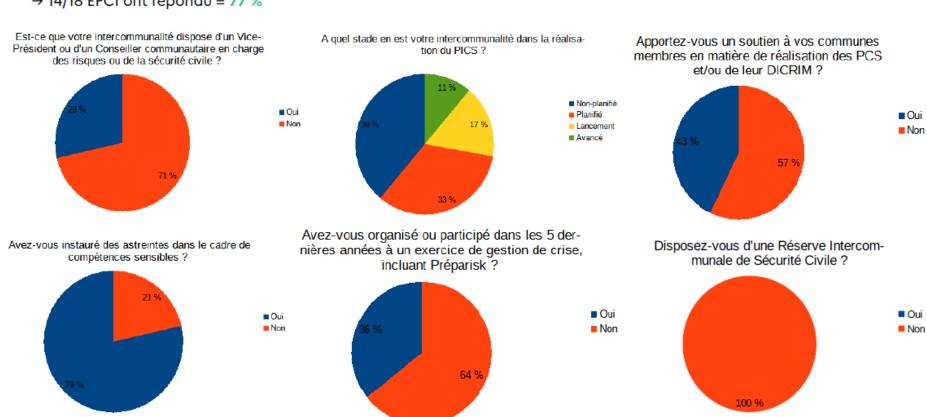






# Enquête 2024 auprès des collectivités – résultats des EPCI

#### → 14/18 EPCI ont répondu = 77 %



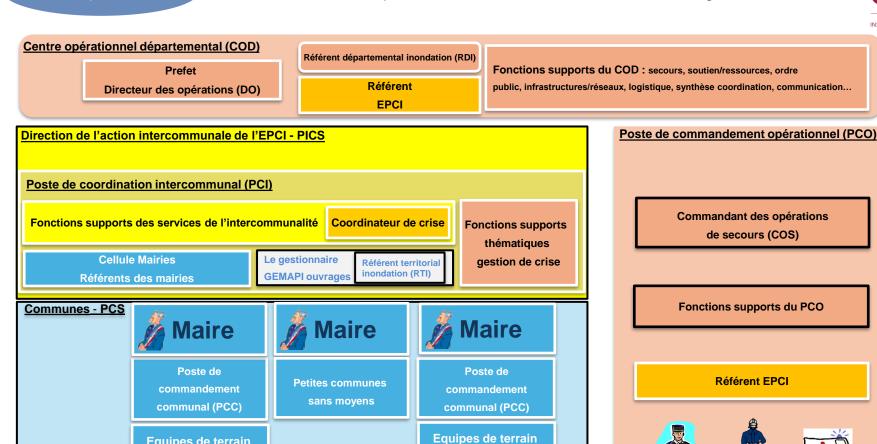
**Equipes de terrain** 

commune x

#### Chaine de direction opérationnelle des secours et de la sauvegarde

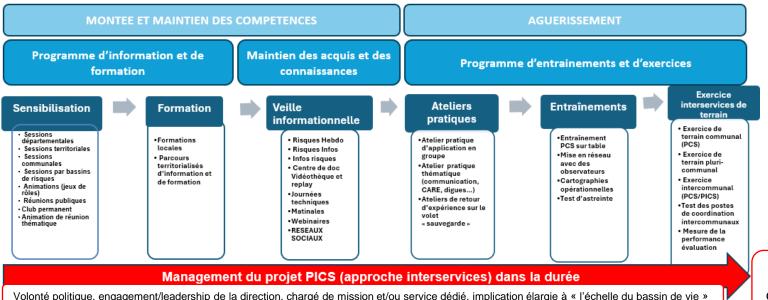
commune X





## Sauvegarde des populations, solidarité et entraide,

### Quelle démarche au niveau local?



Démarche de montée en compétences individuelle & collective

Démarche progressive (faire des entraînements, ateliers et exercices réguliers)

L'IRMa accompagne les territoires

Démarche d'amélioration continue et de retour d'expérience

Une opportunité pour préparer la solidarité et l'entraide au niveau des intercommunalités

PICS PCS opérationnels



## 1.2 La méthodologie du PICS (PCS)

### En cours de finalisation - DGSCGC - Ministère de l'Intérieur

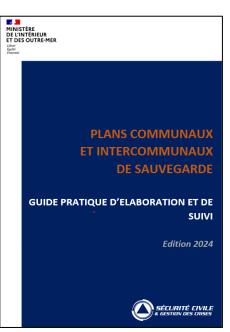
Identification des risques

Organisation intercommunale de crise

Mutualisation des moyens

Maintien en activité des compétences communautaires

•••

















## Institut des Risques Majeurs

15 Rue Eugène faure 38000 Grenoble

04 76 47 73 73 | irma@irma-grenoble.com

#### MERCI DE VOTRE ATTENTION



UNE OPÉRATION SOUTENUE ET PORTÉE PAR





